Convocation

à l'assemblée générale du

**[nom du syndicat]**

du [date] à .. heures à [lieu]

**Ordre du jour :**

1. **Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du [date]**

Proposition du comité : approbation du procès-verbal

1. **Comptes annuels et rapport de l'organe de révision / des réviseurs** *(suivant la désignation dans les statuts, biffer ce qui ne convient pas)*

Proposition du comité : approbation des comptes annuels et du rapport de l'organe de révision / des réviseurs *(suivant la désignation dans les statuts, biffer ce qui ne convient pas)*

1. **Décharge au comité**

Proposition du comité : Donner décharge

1. Eventuellement : **Modification des statuts** (*si les statuts contiennent une disposition précisant que le solde actif de liquidation doit être distribué aux sociétaires*)

Proposition du comité : L’art. [no] des statuts doit être supprimé et remplacé par la disposition suivante :

*(Variante 1, s’il n’y a pas de droits de participation émis :)* « S’il résulte un solde actif de liquidation, il doit être utilisé conformément à la décision de l’assemblée aux fins définies ou à des buts d’utilité publique. »

*(Variante 2, si des droits de participation ont été émis :)* « S’il résulte un solde actif de liquidation après le remboursement des droits de participation, il doit être utilisé conformément à la décision de l’assemblée aux fins définies ou à des buts d’utilité publique. »

1. *Eventuellement :* **Annulation des droits de participation sans indemnisation (renonciation au remboursement) *Attention :*** *Cela nécessite l’approbation de tous les sociétaires, sinon la décision pourrait être contestée et le liquidateur pourrait en être tenu responsable.*

Proposition du comité : Annulation des droits de participation sans indemnisation avec renonciation au remboursement

1. **Dissolution du syndicat, élection du liquidateur et utilisation du solde actif de liquidation**

Proposition du comité : dissolution du syndicat, élection de [nom, prénom] comme seul liquidateur, transfert du solde actif de liquidation restant à l'association d'élevage [nom de l’association d’élevage] qui est à fonder.
L’ancien comité reste enregistré au registre du commerce. Il y a toutefois certaines autorités de registre qui accepte la radiation.

1. **Divers**

[Lieu et date] [Nom du syndicat]

[Nom prénom]

(Secrétaire)